



Qu'est ce qu'un réseau de santé ?

*“Les réseaux de santé ont pour objet de favoriser l'accès aux soins, la coordination, la continuité ou l'interdisciplinarité des prises en charge sanitaires, notamment de celles qui sont spécifiques à certaines populations, pathologies ou activités sanitaires. Ils assurent une prise en charge adaptée aux besoins de la personne tant sur le plan de l'éducation à la santé, de la prévention, du diagnostic que des soins. Ils peuvent participer à des actions de santé publique. Ils procèdent à des actions d'évaluation afin de garantir la qualité de leurs services et prestations. Ils sont constitués entre les professionnels de santé libéraux, les médecins du travail, des établissements de santé, des centres de santé, des institutions sociales ou médico-sociales et des organisations à vocation sanitaire ou sociale, ainsi qu'avec des représentants des usagers (...)”* (Définition de la loi n°2002-303 du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé).

Un mode d'organisation favorisant la coordination et l'interdisciplinarité

Un réseau de santé a pour vocation de coordonner l'ensemble des acteurs intervenant autour du patient, par un mode d'organisation favorisant une plus grande efficacité.

Une enveloppe dédiée au financement des réseaux

Les réseaux sont financés grâce à la Dotation nationale de développement des réseaux (DNDR), déclinée en Dotations régionales (DRDR). La gestion de cette enveloppe régionale est confiée aux directeurs de l'Agence régionale de l'hospitalisation (ARH) et de l'Union régionale des caisses d'assurances maladie (Urcam), dans le cadre de la Mission régionale de santé (MRS), qui décident conjointement des financements à accorder. Ceux-ci peuvent porter sur les dépenses d'investissement, de fonctionnement, de formation ou la rémunération de prestations dérogatoires.



Pour en savoir plus :

- Dossier Objectifs Santé sur les réseaux de santé, téléchargeable sur [www.urcam.org](http://www.urcam.org) > L'URCAM en actions > Etudes et publications > 2005 > Objectifs Santé, Dossier n°10, Les réseaux de santé – juin 2005.
- Rapport régional de la DRDR année 2005, téléchargeable sur [www.urcam.org](http://www.urcam.org) > Soutiens et financements > Réseaux de santé > comptes-rendus et rapports annuels > Rapport régional de la DRDR année 2005.
- Site de la Fédération régionale des réseaux de santé de Franche-Comté : [www.fc-sante.atrium.rss.fr/frsfc/index.htm](http://www.fc-sante.atrium.rss.fr/frsfc/index.htm)
- Site de l'Observatoire national des réseaux de santé : [www.onrs.net](http://www.onrs.net)

Pour plus de précisions sur les actions conduites par ces réseaux et leurs coordonnées, consulter le dossier spécial d'Objectifs santé N°10 sur les réseaux de santé, juin 2005.

## Réseaux de santé

### 11 réseaux locaux

- Réseau gérontologique Baume-les-Dames
- Réseau gérontologique Besançon
- Réseau ville-hôpital toxicomanies du Doubs (Réseau 25)
- Réseau toxicomanie ville-hôpital Nord-Franche-Comté
- Réseau toxicomanie 70
- Réseau addictologie Jura (ADIJA)
- Réseau bisontin d'alcoologie
- Réseau ville-hôpital prévention et prise en charge de l'obésité pédiatrique (REPOP) Doubs et Hte-Saône
- Rés'ado - Besançon

- Réseau anticoagulants Dole

- Réseau soins de support et d'accompagnement Pontarlier

- Rendre le maintien à domicile accessible au plus grand nombre de personnes âgées dépendantes, le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions sanitaires et sociales ; procéder à une évaluation gérontologique globale.
- Coordonner tous les acteurs intervenant dans le domaine de l'addictologie et principalement de la toxicomanie pour améliorer la prise en charge des patients toxicomanes.

- Accueil et prise en charge ambulatoire de patients en sevrage.
- Prendre en charge l'enfant obèse et sa famille, en multidisciplinarité et avec une dimension de soins et d'éducation.

- Rapprocher les structures éducatives, sociales et sanitaires avec une dimension préventive ou curative pour permettre aux jeunes en difficulté d'accéder à un conseil, une orientation ou un soin.
- Diminuer le nombre et la gravité des accidents liés aux anticoagulants par des actions d'éducation du patient, de formation des professionnels de santé et d'amélioration de l'équilibre du traitement à l'aide d'outils spécifiques.
- Favoriser la coordination médico-sociale autour de patients ayant des maladies chroniques (dont les cancers) et développer l'éducation thérapeutique.

### 13 réseaux régionaux

- Réseau douleur Franche-Comté

- Réseau de soins palliatifs ARESPA
- Réseau de soins palliatifs ALTER
- Réseau cancérologie - oncolie

- Réseau ville-hôpital hépatite C (REVHOC)

- Réseau diabète Franche-Comté (Gentiane)

- Réseau allergologie Franche-Comté

- Réseau d'aide au diagnostic et aux soins - Urgences neurologiques

- Réseau d'aide au diagnostic et à la prise en charge des détériorations cognitives (R@pid-fr)
- Réseau périnatalité Franche-Comté

- Réseau Dys'Épi

- Réseau hémophilie

- Réseau mucoviscidose

- Permettre aux patients atteints d'une douleur chronique ou aigue rebelle d'accéder à des consultations pluridisciplinaires de proximité.

- Permettre aux patients de choisir leur lieu de fin de vie tout en leur garantissant une possibilité d'accès à des soins d'une qualité équivalente à ceux qui leur seraient dispensés dans une structure spécialisée.
- Participer aux activités de dépistage et de prévention des cancers ; organiser une prise en charge diagnostique, thérapeutique et psychologique des malades atteints de ces pathologies .

- Prévenir les nouvelles contaminations ; mettre en place, pour les patients infectés, des campagnes de dépistage et améliorer leur prise en charge.

- Développer l'éducation thérapeutique des patients diabétiques, leur prise en charge podologique et diététique, sur la base d'un dossier médical partagé.

- Améliorer la connaissance et la maîtrise, pour le patient allergique, de son environnement afin d'optimiser sa prise en charge.

- Améliorer la prise en charge pluridisciplinaire de tout patient atteint d'une urgence neurologique.

- Développer les consultations mémoire pour les patients adultes présentant des troubles cognitifs.

- Coordonner tous les professionnels qui interviennent auprès des femmes enceintes et leurs enfants ; mettre en place l'entretien du 4<sup>ème</sup> mois.

- Dépister, évaluer et prendre en charge les jeunes enfants qui présentent les troubles spécifiques de l'apprentissage et de l'épilepsie.

- Prendre en charge les personnes atteintes d'hémophilie, de maladie de Willebrand et d'autres déficits héréditaires de coagulation.

- Dépister et prendre en charge les patients atteints de mucoviscidose ; développer des outils d'information aux professionnels et aux patients.



### La fédération régionale des réseaux de santé en Franche-Comté

Elle a été mise en place dans la région en janvier 2005 avec pour objectifs de représenter les réseaux de santé et soutenir leurs actions, de favoriser le partage d'expériences, encourager l'émergence et le développement d'autres réseaux dans la région et de faciliter toute démarche d'innovation en matière de santé.

Un des premiers actes de cette fédération a été d'effectuer un état des lieux des réseaux. Une démarche spécifique d'évaluation a été conduite, en lien avec les institutions et sur la base du guide de référence nationale.